

Décision

Générale

colonial

Décision n° 20-419-1931 accordant des crédits pour La célébration de La fête du 11 novembre 1931.

n° 20-419-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 octobre 1931

Numéro JO
n° 419 du 31/10/1931

Date du numéro
31 octobre 1931

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu les disponibilités budgétaires,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— A l'occasion de la fête du 11 novembre 1951, les allocations suivantes sont accordées pour faire face aux dépenses d'organisation de réjouissances : 1° Cercle de Djibouti.....1.400francs. 2° Cercle de Dikkil-Gobad...400 3° Cercle des Adaëls.400 Sur cette dernière somme, le commandant du cercle des Adaëls remet tra 300 francs au chef du poste administratif de Tadjourah. Art. 2, — La présente décision sera engistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

CHAPON- BAISSAC